

COMMUNE DE WIWERSHEIM

Séance du 16 mai 2024 à 20 h 30

Sous la Présidence de Roland MICHEL, maire

Nombre de Conseillers élus : 15

Conseillers en fonction : 15

Conseillers présents : 13

Absents excusés : 2

Membres présents : MICHEL Roland, KUHN Josiane, ANDRE Christophe, GRESS Cathy, BECK Muriel, BROCARD Véronique, GROSSI Martine, KOELL Anne, BECMEUR François, CHRIST Philippe, DEPRESLES Arnaud, LETSCH Jonathan et SCHWEITZER Eric

Absents excusés : KOERIN Antoine et ROHFRITSCH Gérard

Secrétaire de séance : KUHN Josiane

1) Approbation du procès-verbal de la séance du 4 avril 2024

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du jeudi 4 avril 2024 est adopté à l'unanimité.

2) Mise en place définitive de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle

Les primes ont été fixées par la commune à 70% du montant maximum arrêté par les textes et au prorata des heures de travail des salariés concernés. Après avis du CST, elles seront versées à ces agents en juin 2024.

Le conseil municipal donne son accord pour ces conditions d'attribution.

3) Prolongation des contrats de 2 adjoints techniques

Les contrats de travail des employés communaux, adjoints techniques, Jean-Marie Niess et Karapet Arakélyan seront prolongés pour une période de six mois.

Le conseil municipal vote à l'unanimité cette décision de prolongation.

4) Installation d'une antenne-relais de téléphonie mobile SFR : accord de principe

Monsieur le maire rappelle qu'une demande d'installation d'un pylône d'antenne-relais de téléphonie mobile, pour l'amélioration du réseau téléphonique existant, avait été introduite en juin 2023 par le groupe OBOX pour SFR et Bouygues.

Après plusieurs échanges et négociations, il est projeté d'installer ce pylône sur le terrain communal route de Schnersheim, à l'arrière du local technique « les végétaux ».

SFR versera un loyer de 7 000 euros par an à la commune (+indexation de 1%) sachant que chaque nouvel opérateur rejoignant cette station paiera 1 000 euros de loyer annuel en sus.

Après délibération, le conseil municipal par 12 voix pour et 1 abstention (Philippe CHRIST), donne son accord de principe à ce projet.

5) Ancienne horloge UNGERER

Ce point est reporté à la prochaine séance du conseil municipal dans l'attente d'un devis plus précis.

6) Divers

- Mise en place du bureau de vote pour les élections européennes

Le maire compose le bureau électoral pour les élections européennes du 9 juin prochain. Chaque conseiller a fait connaître ses plages horaires souhaitées pour siéger au bureau électoral ce dimanche 9 juin. Un tableau sera établi, tenant compte dans la mesure du possible des souhaits exprimés par chacun.

- Projet d'ouverture d'un nouveau cimetière

Le 1^{er} édile informe l'assemblée que l'ouverture d'un nouveau cimetière va s'avérer nécessaire assez rapidement. Il pourrait être installé sur un terrain communal longeant la route de Behlenheim.

- Achat d'une broyeuse d'accotement

La commune vient d'acquérir pour une somme de 3 336 € TTC une broyeuse d'accotement, un outil à accrocher au tracteur déjà acquis. En effet cet achat est justifié par l'extension des limites du ban communal comportant plus de surfaces enherbées, de talus et ronces.

- Vérification de la base d'adresses locales du village

Ce point ajouté en début de séance n'a pas pu donner lieu à délibération conformément aux textes en vigueur, mais a pu être examiné dans les points divers. Il a été débattu et échangé sur ce sujet avec les conseillers, sachant que cette mission de vérification peut être confiée à un organisme extérieur, dont la Poste, pour un montant de 3 000 € HT

Le point sera porté à l'ordre du jour du prochain conseil municipal pour délibération.

Plus aucun point ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 heures.

Le maire



Roland MICHEL

La secrétaire de séance



Josiane KUHN